

LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME

- Vu :** La loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 portant révision de la loi 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu :** La proclamation par la Cour Constitutionnelle, le 30 mars 2016, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu :** La loi n°2019-43 du 13 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin ;
- Vu :** La loi n°2019-46 du 27 décembre 2019 portant loi de finances pour la gestion 2020 ;
- Vu :** Le décret n°2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
- Vu :** Le décret n°2014-373 du 25 juin 2014 portant nomination des membres de la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) ;
- Vu :** Le décret n°2014-661 du 25 novembre 2014 portant nomination du Secrétaire Exécutif Permanent de la Commission Électorale Nationale Autonome ;
- Vu :** Le décret n°2019-011 du 08 janvier 2019 portant nomination de M. Boucary Abou SOULE ADAM en qualité de membre de la Commission Electorale Nationale Autonome ;
- Vu :** Le décret n°2020-52 du 22 janvier 2020 portant convocation du corps électoral pour l'élection des Conseillers communaux et municipaux, quatrième mandature ;
- Vu :** Les délibérations de la plénière en sa séance du mercredi 20 mai 2020.

PROCLAME :

Les résultats définitifs des élections communales du 17 mai 2020 sont arrêtés ainsi qu'il suit :

Article 1 : Au plan national, les résultats des élections communales du 17 mai 2020 se présentent comme suit :

- Nombre d'inscrits :	5.190.235
- Nombre de votants :	2.550.385
- Taux de participation :	49,14%
- Bulletins nuls :	62.059
- Suffrages valablement exprimés :	2.488.326

TOTAL DES SUFFRAGES PAR PARTI POLITIQUE AU PLAN NATIONAL

N°	PARTIS POLITIQUES	SUFFRAGES EXPRIMES	POURCENTAGE	ELIGIBLE
01	Union Progressiste (UP)	994.602	39,97 %	Oui
02	Bloc Républicain (BR)	930.247	37,38 %	Oui
03	Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE)	372.818	14,98 %	Oui
04	Parti du Renouveau Démocratique (PRD)	136.593	5,49 %	Non
05	Union Démocratique pour un Bénin Nouveau (UDBN)	54. 066	2,17 %	Non

Nombre de parti en lice : 05

Article 2 : Le nombre de sièges obtenus par les partis politiques en lice dans les différentes circonscriptions électorales est décliné dans le tableau joint en annexe 1.

Article 3 : Sont déclarés élus, les candidats des partis politiques dont les noms sont listés en annexe 2.

Article 4 : La présente décision, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République du Bénin et partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 20 mai 2020

Le Commissaire,

Boucary Abou SOULE ADAM



Le Coordonnateur du Budget,

Basile FASSINOU



La Vice-Présidente,

Geneviève BOKO NADJO



Le Président,

Emmanuel TIANDO



PJ : Annexe 1 : Nombre de sièges obtenus par les partis politiques dans les circonscriptions électorales et au plan national ;

Annexe 2 : Liste des candidats des partis politiques élus.

AMPLIATIONS

- Cour Suprême :01
- SGG :01
- MJL :01
- MDGL :01
- MISP :01
- Préfets :12
- Tous membres CENA :05
- SEP :01
- JORB :01
- Partis Politiques : UP, BR, FCBE, PRD, UDBN : 05
- Chrono :02
- Archives :02